

N° 95

# SENAT

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1982-1983

Annexe au procès-verbal de la séance du 22 novembre 1982

## RAPPORT GÉNÉRAL

FAIT

*au nom de la Commission des Finances, du Contrôle budgétaire et des Comptes économiques de la Nation (1), sur le projet de loi de finances pour 1983, ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE*

Par M. Maurice BLIN,

Sénateur.

*Rapporteur général.*

TOME III

**LES MOYENS DES SERVICES ET LES DISPOSITIONS SPÉCIALES  
(Deuxième partie de la loi de finances.)**

ANNEXE N° 36

JOURNAUX OFFICIELS

*Rapporteur spécial : M. Pierre GAMBOA.*

---

(1) *Cette commission est composée de : MM. Edouard Bonnefous, président ; Henri Duffaut, Jacques Descours Desacres, Geoffroy de Montalembert, Jean Cluzel, vice-présidents ; Modeste Legouez, Paul Jargot, Yves Durand, Louis Perrein, secrétaires ; Maurice Blin, rapporteur général ; René Ballayer, Charles Beaupetit, Stéphane Bonduel, Henri Caillavet, René Chazelle, Pierre Croze, Marcel Debarge, Gérard Delfau, Marcel Fortier, André Fosset, Jean-Pierre Fourcade, Jean Francou, Pierre Gamboa, Henri Gœtschy, Robert Guillaume, Marc Jacquet, Tony Larue, Georges Lombard, Michel Manet, Josy Moinet, René Monory, Jean-François Pintat, Christian Poncelet, Mlle Irma Rapuzzi, MM. Joseph Raybaud, Robert Schmitt, René Tomasini, Henri Torre, Camille Vallin.*

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (7<sup>e</sup> législ.) : 1063 et annexes, 1165 (annexe 47) et in-8° 280.

Sénat : 94 (1982-1983).

---

Loi de Finances. — Journaux officiels.

## SOMMAIRE

	Pages
<b>PRINCIPALES OBSERVATIONS.....</b>	4
<b>EXAMEN EN COMMISSION.....</b>	5
<b>AVANT-PROPOS.....</b>	6
<b>PRESENTATION DES CREDITS.....</b>	7
<b>I. – CARACTERISTIQUES GENERALES DES CREDITS....</b>	9
<b><i>A. Les recettes.....</i></b>	9
1. Les recettes propres.....	9
2. La subvention d'équilibre.....	9
<b><i>B. Les dépenses.....</i></b>	11
1. La section d'exploitation.....	11
2. La section des opérations en capital.....	12
<b>II. – PRINCIPAUX PROBLEMES POSES.....</b>	13
<b><i>A. La modernisation des techniques d'impression est en bonne voie mais soulève certaines difficultés d'adaptation.....</i></b>	13

<b><i>B. Le succès des éditions sur microfiches se confirme .....</i></b>	16
<b><i>C. Les perspectives offertes par les banques de données semblent intéressantes .....</i></b>	17
<b><i>D. Le recours à la sous-traitance se confirme également .....</i></b>	18
<b><i>E. Le difficile équilibre de la gestion des effectifs en personnel ...</i></b>	18
<b>ANNEXES .....</b>	21
<b>N° 1 – La production de la Direction des Journaux Officiels en 1981 et au premier semestre 1982 .....</b>	21
<b>N° 2 – Evolution des effectifs de la Direction et de la Société de composition depuis 1980.....</b>	23
<b>N° 3 – Investissements réalisés depuis le 1er octobre 1981 ..</b>	25

### **PRINCIPALES OBSERVATIONS**

1) La croissance des crédits du Budget annexe des Journaux officiels marque un fléchissement lié au climat de rigueur budgétaire même si la part des recettes propres s'est sensiblement accrue.

2) La modernisation des techniques d'impression est en bonne voie mais suscite quelques difficultés d'adaptation.

3) Les microfiches et les banques de données ouvrent des perspectives intéressantes.

4) Le recours à la sous-traitance persiste et le recours à des intérimaires suscite un problème humain difficile à résoudre.

## EXAMEN EN COMMISSION

La Commission des Finances a procédé à l'examen du projet de budget annexe des Journaux Officiels pour 1983 dans sa séance du 20 octobre 1982.

M. Pierre GAMBOA, rapporteur spécial, a d'emblée indiqué que le budget des Journaux Officiels croît à hauteur de 7,95 %. S'agissant des recettes, il a précisé qu'un effort était fait pour assurer prioritairement des recettes propres (à hauteur de 98 %) par un sensible effort sur les tarifs des ventes et annonces.

S'agissant des dépenses, il a indiqué que des efforts étaient faits, notamment par la mise en place d'un contrat de solidarité à la société de composition des Journaux Officiels. Il a en revanche observé que les investissements risquaient de marquer un fléchissement en 1983.

M. Pierre GAMBOA a émis alors quatre observations principales :

– la modernisation des procédés de composition est en bonne voie mais soulève des problèmes de coût des matériels achetés à l'étranger ;

– les techniques de microfichage et de banques de données connaissent un bon départ ;

– le recours à la sous-traitance se confirme mais s'explique compte tenu de la phase transitoire de modernisation où se trouvent les installations ;

– enfin, la gestion des effectifs rencontre quelques difficultés ponctuelles dues aux distorsions statutaires entre les personnels de la Direction des Journaux Officiels et ceux de la société de composition et semble justifier une réflexion d'ensemble à cet égard.

Sous le bénéfice des observations présentées, votre Commission des Finances vous propose d'adopter le projet de budget annexe des Journaux Officiels pour 1983.

## **AVANT-PROPOS**

**MESDAMES, MESSIEURS,**

**Depuis le 1er janvier 1979, les crédits des Journaux Officiels sont présentés sous la forme d'un budget annexe.**

**Selon les normes du plan comptable général, ce budget comporte deux sections :**

**- la section d'exploitation décrit les opérations affectant les résultats de la gestion annuelle ;**

**- la section des opérations en capital retrace les opérations affectant la composition du patrimoine.**

**Pour l'année 1983, ce budget suscite deux commentaires fondamentaux :**

**- d'une part, l'augmentation de l'activité des Journaux Officiels enregistrée en 1982 semble devoir se poursuivre en 1983 ;**

**- d'autre part, les crédits affectés à ce budget annexe sont marqués par le climat général de rigueur budgétaire.**

## PRESENTATION DES CREDITS

Le budget annexe des Journaux Officiels pour 1983 s'élève en recettes et en dépenses à 348.631.079 francs, ce qui constitue une augmentation de l'ordre de 7,95 % des crédits par rapport à 1982.

Rapportée au pourcentage d'augmentation dans les années récentes, cette augmentation marque un net fléchissement ainsi qu'en témoigne le tableau cidessous.

### Taux de progression du budget annexe des Journaux Officiels (pourcentage en valeur)

1980/1979	1981/1980	1982/1981	1983/1982
+ 14,9	+ 27,4	+ 23,1	+ 7,95

L'impression de modestie de cette augmentation se confirme si on la rapproche du pourcentage de hausse moyenne de l'ensemble des crédits ouverts par ministère, soit 12 %. Une augmentation de 7,95 % suffira ainsi tout juste à compenser la hausse prévue des coûts à la consommation. Il faut sans doute voir dans cette relative stagnation en francs constants l'effet du climat actuel de rigueur budgétaire.

## **I. – CARACTERISTIQUES GENERALES DES CREDITS**

### **A. LES RECETTES**

Pour 1983, les recettes inscrites au budget annexe des Journaux Officiels proviennent, pour 98 %, de recettes propres et, pour 2 %, d'une subvention du budget général.

#### **1. Les recettes propres**

Les recettes propres devraient représenter 341.631.076 frs en 1983, soit une augmentation de l'ordre de 20 % par rapport à 1982.

L'origine de ces recettes devrait se répartir, pour 1983, de la façon suivante :

- 3,4 % provenant des ventes d'édition au numéro ;
- 15,8 % provenant des abonnements ;
- 76,2 % provenant du produit des annonces ;
- enfin, 3,6 % correspondant à des travaux faits pour le compte d'autres administrations qui, depuis la création du budget annexe en 1979 ne donnent plus lieu à rétablissement de crédits mais sont comptabilisés en recettes.

La répartition selon l'origine de ces recettes propres ne change pas de façon profonde par rapport à 1982.

#### **2. La subvention d'équilibre**

Une réduction progressive de la subvention d'équilibre inscrite au budget des Services généraux du Premier Ministre est conduite depuis 1979.

Pour 1983, cette réduction s'effectue de façon drastique puisque la subvention ne s'élèvera qu'à 7.000.000 frs, soit une diminution de l'ordre de 82,5 % par rapport à 1982 en francs courants.

La fixation de la subvention d'équilibre à un niveau aussi modeste suppose, bien entendu, que le budget annexe soit abondé en recettes propres pour un montant suffisant.

Un tel effort sur les recettes propres représente, en effet, une augmentation moyenne des tarifs de vente des publications des Journaux Officiels de l'ordre de 40 % au 1er janvier 1983.

Il convient de rappeler que l'équilibre du budget de 1982 avait été prévu sur une telle base.

Le décret n° 82.18 fixant les tarifs des abonnements et des prix de vente au numéro des publications éditées par la Direction des Journaux Officiels et les décrets n° 82.19, 82.20 et 82.21 fixant les tarifs des diverses annonces et insertions au Journal Officiel, ont été pris le 13 janvier 1982 avec effet du 1er février 1982. Ils fixaient les augmentations suivantes :

– ventes au numéro séparé.....	33 %
– abonnements.....	20 %
– annonces.....	20 % environ.

Sur le plan de la vérité des prix et de la transparence budgétaire, il est évidemment préférable d'obtenir un équilibre parfait entre les dépenses et les recettes propres. Il faut rappeler que dans certains cas extrêmes, le prix de vente de certaines publications du J.O. n'a représenté que quelque 5 % du prix de revient, ce qui ne paraît pas convenable. L'orientation vers une suppression de la subvention d'équilibre, destinée à l'origine à compenser les contraintes de service public qui pèsent sur les Journaux Officiels semble donc se confirmer. Mais l'objectif de revalorisation des tarifs de 40 % ne sera pas atteint de façon certaine et il est à craindre que, pour 1983, on ne soit conduit, en cours d'année, à une réévaluation de la subvention d'équilibre afin de prévenir des difficultés de trésorerie.

Cependant, pour les annonceurs, la hausse sensible des tarifs qui est la contrepartie nécessaire d'une telle évolution, entraîne un coût supplémentaire, mais on peut observer qu'il s'agit d'annonces obligatoires et forcément tarifées.

## **B. LES DEPENSES**

### **1. La section d'exploitation**

Les dépenses nettes de fonctionnement devraient représenter 327.131.076 frs en 1983, soit une augmentation de 8,9 % par rapport à 1982. Il convient de rapprocher ce chiffre de la hausse prévisible du coût de la vie pour 1983. En francs constants, on devrait donc aboutir à une **stabilité des dépenses de fonctionnement par rapport à 1982**.

Diverses mesures nouvelles sont prévues au titre de 1983. Elles atteignent, globalement, un montant de 24.749.223 frs. Elles concernent trois secteurs :

– en matière de personnel :

- il est prévu de reconduire pour 1983, à hauteur de 13.167 frs, la part de la dotation du budget des charges commune affectée au budget annexe des Journaux Officiels et destinée à l'amélioration du régime des oeuvres sociales ;

- la revalorisation des rémunérations prévues en 1983 fait l'objet d'un crédit nouveau de 71.485 frs et celle de l'indemnité spécifique pour sujétions particulières d'un crédit de 17.708 frs ;

- enfin, un crédit nouveau de 22.866.863 frs est inscrit pour couvrir l'incidence, en 1983, des augmentations prévues ou prévisibles des salaires des ouvriers et employés placés sous le régime de la convention collective de la presse parisienne.

– divers ajustements aux besoins sont prévus pour 1983, notamment en matière d'amortissement et donnent lieu à l'inscription de 6.780.000 frs de crédits ;

- enfin, et c'est là une des manifestations du climat de rigueur budgétaire, une économie de l'ordre de 5.000.000 frs escomptée par la mise en place d'un contrat de solidarité. Cette économie concernera les salaires de la société de composition et d'impression des Journaux Officiels.

## 2. La section des opérations en capital

C'est l'acquisition de matériel et d'outillage qui constitue, pour 1983, comme en 1982, l'essentiel des autorisations de programme (11.000.000 frs) et des crédits de paiement (18.580.000 frs) demandés.

Par rapport à 1982, les crédits demandés pour 1983 connaissent une contraction sensible, puisque au titre de la section des opérations en capital, les autorisations de programme connaissent une baisse de 9.400.000 frs et les crédits de paiement une baisse de 500.000 frs. Ces baisses affectent les acquisitions d'immobilisations et les grosses réparations.

### Récapitulation des crédits

	Crédits (en francs)			
	1982	1983		
	Crédits votés	Services votés	Mesures nouvelles	Total
<b>Première section : Exploitation Total net</b>	306.987.985	304.481.853	+ 22.649.223	327.131.076
<b>Deuxième section : Opérations en capital</b>				
- AP	23.100.000			13.700.000
- CP	22.000.000	17.309.000	+ 4.191.000	21.500.000

## II. - PRINCIPAUX PROBLEMES POSES

### **A. LA MODERNISATION DES TECHNIQUES D'IMPRESSION EST EN BONNE VOIE MAIS SOULEVE CERTAINES DIFFICULTES D'ADAPTATION**

● Conformément aux prévisions, l'entrée en production par photo-composition devrait s'effectuer, pour une première phase à partir du 1er octobre 1982.

Cette première phase devrait intéresser les publications suivantes :

- bulletin Officiel des Annonces civiles et commerciales (B.O.D.A.C.C.)
- bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (B.O.A.M.P.)
- bulletin Officiel des Décorations, Médailles et Récompenses (B.O.D.M.R.)
- brochure 1014 (traitement des fonctionnaires).

Elle devrait être suivie, à moyen terme, de trois phases successives qui porteront sur les éditions suivantes :

#### Phase II (1983)

- Lois et décrets
- Documents administratifs
- Textes d'intérêt général.

**Phase III (1984)**

- Documents parlementaires
- Débats parlementaires.

**Phase IV (1985)**

- Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (B.A.L.O.)
- Bulletin Officiel du Service des Prix (B.O.S.P.)
- Bulletins ministériels
- Brochures
- Travaux divers

● S'agissant de la première phase, les matériels nécessaires à la mise en place de la première phase de photocomposition ont été installés.

La formation du personnel est en cours. Quatre techniciens d'exploitation et de maintenance ont été formés à partir du 12 juillet. Les opérateurs de photocomposition choisis parmi les linotypistes et typographes à recycler sont en formation sur le système de photocomposition. Deux sessions étaient prévues en août et septembre 1982. A l'issue de ces deux sessions 40 opérateurs devaient être formés en fonction des besoins, être affectés au secteur photocomposition.

Au 31 juillet 1982, les dépenses déjà engagées pour la photocomposition étaient les suivantes :

- Système de composition (C.E.R.C.I.) .....	7.600.000
- Photocomposeuse (SIEMENS) .....	1.920.000
- Aménagement des locaux .....	3.670.000
- Rotative offset .....	3.342.000
- Chaîne de fabrication des plaques offset .....	2.000.000
- Disques magnétiques .....	120.000
- Mobilier pour les ateliers .....	175.000
- Alimentation électrique de secours .....	620.000
- Etudes spécifiques et assistance technologique .....	790.000
<b>TOTAL .....</b>	<b>20.237.000</b>

Si l'engagement des dépenses concernant cette première phase semble être assuré de façon satisfaisante, on peut remarquer que l'introduction de la photocomposition soulève deux problèmes :

– d'abord, la préférence qui a été accordée à des matériels d'importation, américains et allemands, conduit à **des ajustements inévitables pour les règlements, en raison des fluctuations entre monnaies** et ne semble pas exactement conforme à l'idée de reconquête du marché intérieur ; par ailleurs, cette préférence témoigne du relatif retard technologique qu'il convient de surmonter ;

– ensuite, s'agissant de la société de composition le passage à la photocomposition entraînera une réduction importante de l'effectif, malgré la réduction du temps de travail, qui peut être chiffrée à environ 40 %. Cette réduction devrait se faire pour partie par le jeu des départs en retraite et en préretraite ;

– enfin, l'implantation de la photocomposition entraîne, à terme, une **décroissance constante du secteur « plomb »**. Si des mesures sont envisagées pour que ce secteur, qui occupe les ouvriers non affectés au matériel moderne, connaisse malgré tout le plein emploi, il reste que deux écueils pourront être difficilement évités : d'abord le déficit d'exploitation de ce secteur ; ensuite, le difficile maintien d'un intérêt réel de ce type de production.

● S'agissant des phases à venir, il est à craindre que la relative contraction des crédits d'achat de matériel et les hausses prévisibles des coûts des matériels à l'étranger n'entraînent certaines difficultés de mise en oeuvre.

## **B. LE SUCCES DES EDITIONS SUR MICROFICHES SE CONFIRME**

● Le succès commercial remporté par les éditions sur microfiches s'est, semble-t-il, confirmé en 1982.

Au 31 juillet 1982, les abonnés aux différentes éditions sur microfiches étaient répartis de la façon suivante :

– Lois et décrets .....	950
– Débats Assemblée Nationale .....	140
– Débats Sénat .....	126
– Bulletin des Prix .....	34
– Avis et Rapports du Conseil économique et social .	mémoire (1)

Le nombre des abonnés, notamment à l'édition des lois et décrets, augmente régulièrement et dépassera le millier à la fin de l'année 1982.

La Direction des Journaux Officiels propose maintenant :

– la collection complète du Journal Officiel « Lois et Décrets » depuis l'année 1945 ;

– la collection complète du bulletin officiel des services des prix depuis 1941 ;

– la collection complète des débats parlementaires (Assemblée nationale et Sénat) depuis 1958.

– En outre, a été lancée en 1982 une édition sur microfiches des avis et rapports du Conseil économique et social et le lancement d'une édition sur microfiches des documents parlementaires est préparé.

● A terme, la mise en place de la photocomposition programmée aura une incidence sur les activités de l'atelier de microfichage.

En effet, la photocomposeuse permettra, avec un complément d'équipement, de produire pour l'ensemble des éditions photocomposées une microfiche mère, laquelle microfiche est actuellement produite par l'atelier de microfichage qui photographie les documents imprimés.

Cette opération ne sera possible que pour les futurs numéros qui seront photocomposés.

(1) Abonnement institué en juin 1982.

L'atelier de microfichage disposera donc ainsi d'un temps-machine supplémentaire sur la caméra pour microficher les éditions anciennes et l'ensemble des archives.

- Enfin, la Direction des Journaux Officiels a entrepris des études de matériel de gestion des microfiches. En effet, des matériels de lecture et de reproduction à distance pourraient être mis sur le marché dans un proche avenir, ce qui donnerait un intérêt supplémentaire au microfichage des Journaux Officiels.

### ***C. LES PERSPECTIVES OFFERTES PAR LES BANQUES DE DONNEES SEMBLANT INTERESSANTES***

- S'agissant des banques de données, les études ont principalement porté sur les possibilités de gestion du stock passé (Journal Officiel « Lois et Décrets » de 1881 à nos jours) par une banque de données constituée à partir de microfiches.

Un logiciel adapté aux productions des journaux officiels a été mis au point par la CERCI qui a, par ailleurs, engagé des travaux de mise au point d'un logiciel de complément (baptisé SOLSTICE 2000).

La société TELESYSTEMES QUESTEL devrait livrer une maquette d'une banque de données concernant le B.O.D.A.C.C. dans le courant du mois de décembre 1982.

La constitution rapide de cette maquette semble être apparue relativement judicieuse, car le B.O.D.A.C.C. appartient à la première phase de prise en charge par la photocomposition (dernier trimestre 1982). Elle constitue l'un des développements des travaux d'études entrepris conjointement avec cette société, durant l'année 1982.

- Le lancement de banques de données juridiques informatisées semble accroître, par ailleurs, l'intérêt des microfiches J.O. En effet, ces banques de données, sauf exception, ne reproduisent pas le texte intégral. C'est pourquoi certaines banques de données incitent leurs clients à utiliser, en complément, des microfiches et, notamment, les microfiches proposées par les Journaux Officiels.

La Direction des Journaux Officiels et le service informatique du Secrétariat Général du Gouvernement, créateur de la banque de données juridiques LEX, ont entrepris des actions communes de promotion des deux produits, qui se révèlent complémentaires.

- Il convient toutefois de remarquer que cette perspective ne peut être intéressante qu'au prix de la mise en œuvre d'un logiciel adapté au texte intégral, cohérent avec les banques de données juridiques existantes, dans le cadre d'une politique véritablement nationale de l'informatique documentaire.

#### ***D. LE RECOURS A LA SOUS-TRAITANCE SE CONFIRME EGALEMENT***

En raison d'une part du surcroît d'impressions occasionné par les sessions parlementaires et, d'autre part, du fait qu'une partie du personnel de composition a dû suivre des cours de formation à la photocomposition, l'année 1982 est marquée par un recours accru à la sous-traitance.

Cependant, des travaux importants, photocomposés en sous-traitance ont pu être tirés sur offset au Journal Officiel, ce qui explique la diminution du nombre de pages imprimées à l'extérieur.

##### **Bilan de la soustraitance au 30 juin 1982 :**

– Nombre de pages composées : 19.238, soit + 14,87 % par rapport au 1er semestre 1981

– Nombre de pages imprimées : 112.920.164, soit – 3,88 % par rapport au 1er semestre 1981.

Pour 1983, le recours à la sous-traitance devrait se confirmer compte tenu des besoins dégagés pendant la phase de modernisation.

Il reste que, malgré ses inconvénients, la sous-traitance permet de faire face aux accroissements saisonniers du plan de charge des Journaux Officiels et d'éviter, par là, de recourir à des travaux effectués le dimanche. Elle permet, enfin, d'alléger les contraintes que représentent ces accroissements pour le personnel.

#### ***E. LE DIFFICILE EQUILIBRE DE LA GESTION DES EFFECTIFS EN PERSONNEL***

##### **● L'effet de la réduction de la durée du travail en 1982 :**

S'agissant de la Direction des Journaux Officiels, 1982 devrait voir passer la durée hebdomadaire du travail de 37,5 heures à 36,5 heures pour les personnels administratifs, selon les modalités prévues par le constat d'accord du 12 mai 1982. En conséquence, ce sont environ 16 640 heures de travail pour un effectif de 320 personnes qui devront être compensées en année pleine.

Pour le personnel technique, la réduction de la durée de travail conventionnelle d'une heure (de 36 heures à 35 heures) à compter du 1er juillet 1982 affectera différemment chaque catégorie professionnelle puisque la durée de travail hebdomadaire a été modulée par les accords de

mensualisation en fonction des contraintes particulières de chaque service.

Enfin, pour les « administratifs », et sous réserve des gains de productivité liés au développement de la bureautique, l'augmentation du personnel et par conséquent de la masse salariale ne devrait pas dépasser 2,8 à 3 %.

- L'effet de l'aménagement des congés :

Les congés sont à l'heure actuelle de 27 jours pour les congés d'été, à prendre entre le 1er mai et le 30 octobre et de 17 jours pour les congés d'hiver, à prendre entre le 1er novembre et le 30 avril.

En raison des contraintes inhérentes au service, le personnel concerné est habitué à décaler ses congés si besoin est. Deux jours de congés supplémentaires lui sont alloués s'il est amené à prendre ses congés d'été en dehors des mois de juin, juillet, août et septembre.

Il apparaît cependant nécessaire de recourir, pendant ces quatre mois, à des étudiants dans la limite d'une centaine de vacances réparties également entre les services administratifs et techniques.

A compter de 1983, l'augmentation de deux jours de congés d'hiver du personnel technique risque de poser quelques problèmes d'organisation du travail aux responsables de certains services de maintenance.

- Les problèmes spécifiques de la société de composition :

Depuis 1977, le personnel de la Société de Composition bénéficie de la possibilité offerte par la garantie de ressources ASSEDIC (départ en préretraite à 57 ans révolus). Cette voie de départ anticipé a rencontré un succès certain depuis son instauration sur la base de l'ordonnance du 31 mars 1982.

En revanche, il apparaît que le bénéfice de la pré-retraite a été, jusqu'ici, refusé aux personnels de la Direction du J.O. Cette différence peut sembler surprenante dans la mesure où ces personnels remplissent des fonctions très comparables.

Les évolutions en personnels engendrées par le passage à la composition devraient pouvoir trouver dans cette procédure de départ anticipé un moyen de se réaliser.

Conformément aux objectifs du Gouvernement en matière d'emploi, un contrat de solidarité a été conclu le 6 juillet 1982 entre la SACIJO et l'Etat. Ce contrat autorise les départs dès l'âge de 55 ans sous conditions d'embauches compensatrices, nombre pour nombre. Ont été embauchés en l'occurrence des suiveurs qui travaillaient régulièrement aux Journaux Officiels depuis plusieurs mois, voire davantage, ou des ouvriers sous contrat à durée déterminée. Les effectifs au 1er juillet 1984 devraient être ainsi maintenus comme prévu au même niveau qu'au 1er janvier 1982.

	Départs		Embauches compensatrices
	Retraite	Pré-retraite	
1980 : 408	-	-	-
1981 : 388	20	-	-
1982 : 371	17	51	51
1983 : 357	10	21	21

Par ailleurs, depuis 1979, pour faire face à une situation initialement conjoncturelle, la société de composition avait eu recours à des personnels non statutaires dits « suiveurs ».

Le prolongement dans les années qui ont suivi a conduit en définitive, à recruter 57 « suiveurs » qui, tout en étant intégrés au cycle de la production, se trouvent placés hors statut.

Nombre de suiveurs recrutés depuis 1979 :

- 1980 : 19

- 1981 : 23

- 1982 : 15

Au titre de 1983, aucun recrutement de « suiveur » n'est envisagé. Si cette mesure peut apparaître justifiée par le climat de rigueur budgétaire, il n'en reste pas moins que, s'agissant des « suiveurs » déjà recrutés, il devient très souhaitable qu'une solution adaptée soit apportée à leur cas.

**D'une façon très générale, votre rapporteur spécial constate les sensibles disparités de statuts qui affectent les différentes catégories de personnel de la Direction des Journaux Officiels et de la société de composition. Sans doute serai-t-il souhaitable d'engager une réflexion d'ensemble à cet égard, par une concertation entre les différents ministères concernés.**

**ANNEXE N° 1****LA PRODUCTION DE LA DIRECTION  
DES JOURNAUX OFFICIELS EN 1981  
ET AU PREMIER SEMESTRE 1982****I. - ANNEE 1981**

La production globale des Journaux officiels a diminué en 1981 tant en composition qu'en impression, l'absence de session parlementaire de printemps, liée à l'élection présidentielle, n'ayant pu être compensée par les sessions extraordinaires de juillet et septembre.

- Nombre de pages composées : 145.611, soit - 6,5 % par rapport à 1980 (Journal Officiel + soustraction)

- Nombre de pages imprimées : 2.070.797.409, soit - 3,99 % par rapport à 1980 (Journal Officiel + soustraction).

Le fléchissement enregistré touche l'ensemble des éditions à l'exception du Journal Officiel Lois et Décrets, des Avis et rapports du Conseil économique et social, du Bulletin Officiel des Annonces civiles et commerciales et du Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics.

## **II. – PREMIER SEMESTRE 1982**

**La production des Journaux Officiels au cours du premier semestre 1982 s'établit comme suit : (Journal Officiel + sous-traitance) :**

– Nombre de pages composées : 74.578, soit + 7,13 % par rapport au 1er semestre 1981

– Nombre de pages imprimées : 1.135.569.599, soit + 11,82 % par rapport au premier semestre 1981.

**La forte augmentation de l'activité des Journaux Officiels enregistrée au 1er semestre 1982 a une double cause :**

– le niveau anormalement bas de la production au premier semestre 1981, dû à l'absence de session parlementaire de printemps,

– la session extraordinaire de janvier et février 1982 qui a entraîné une progression sensible de l'activité des Journaux Officiels au cours du premier semestre 1982. Le nombre de pages composées et imprimées pour les principales éditions figure au tableau II.

## ANNEXE N° 2

**EVOLUTION DES EFFECTIFS DE LA DIRECTION  
ET DE LA SOCIETE DE COMPOSITION DEPUIS 1980**

**DIRECTION DES JOURNAUX OFFICIELS**

	1er juillet 1980	1er juillet 1981	1er juillet 1982
Fonctionnaires .....	12	12	10
Techniques.....	324	318	321
Administratifs .....	325	325	328
<b>TOTAUX.....</b>	<b>661</b>	<b>655</b>	<b>659</b>

**SOCIETE ANONYME DE COMPOSITION  
ET IMPRESSION DES JOURNAUX OFFICIELS**

1980 - 408 1981 - 388 1982 - 371 (1) 1983 - 357
--

- (1) Au 1er juin 1982, intégration, dans l'effectif des collaborateurs permanents, de :
- 23 typos-linos sous contrat à durée déterminée de 6 mois (décembre 1981 à fin mai 1982),
  - 77 suiveurs de longue durée ayant déjà travaillé à la SACIJO au cours des cinq dernières années.

## ANNEXE N° 3

## INVESTISSEMENTS REALISES DEPUIS LE 1er OCTOBRE 1981

**A. Nature et montant des investissements réalisés depuis le 1er octobre 1981 (hors photocomposition)**

- Assembleuse pour le brochage (marché en cours) .....	960.000
- Etiqueteuse .....	150.000
- Chariot élévateur .....	110.000
- Meuble de rangement des microfiches .....	46.000
- Ficeleuses .....	81.000
- Affuteuse universelle .....	71.000
- Bac de développement + table labo offset .....	58.000
- Télétype pour caméra microfiches .....	17.000
- Petits matériels divers .....	180.000
- Humidification atelier d'impression .....	150.000
- Remplacement de deux ascenseurs et travaux annexes .....	746.000
- Entretien des bâtiments et travaux divers .....	220.000
<b>TOTAL .....</b>	<b>2.789.000</b>

**B. Nature et montant des investissements réalisés depuis le 1er octobre 1981, liés à la mise en place de la photocomposition**

- Photocomposeuse .....	1.920.000
- Rotative offset .....	3.342.000
- Chaîne de fabrication des plaques offset .....	2.000.000
- Disques magnétiques .....	120.000
- Mobilier pour l'atelier .....	175.000
- Travaux d'aménagement des locaux photocomposition .....	3.600.000
- Alimentation électrique de secours (onduleur) .....	620.000
- Aménagement locaux pour l'informatique de gestion .....	2.800.000
- Etudes spécifiques et assistance technologique .....	490.000
<b>- TOTAL .....</b>	<b>15.067.000</b>

**La Commission des Finances a examiné les crédits du Budget annexe des Journaux Officiels au cours de sa séance du 20 octobre 1982.**

**Sous réserve des observations présentées dans le présent rapport, votre Commission des Finances vous propose d'adopter les crédits demandés.**